

- F -



28/09/2014  
10639  
★

Québec, le 23 septembre 2014

Monsieur Michel Bonsaint  
Secrétaire Général de l'Assemblée nationale du Québec  
Édifice Pamphile-LeMay  
Bureau 2.50  
Québec (Québec) G1A 1A3

Monsieur le Secrétaire général,

Vous trouverez ci-jointe la motion inscrite par la députée d'Iberville dont nous souhaitons débattre lors de la période prévue à cet effet, le mercredi le 24 septembre 2014, en référence à l'article 97 RAN.

Veillez agréer, Monsieur le Secrétaire général, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Pierre Tremblay  
Directeur de cabinet  
Leader parlementaire du Deuxième Groupe d'opposition

--	--	--	--	--

**AFFAIRES INSCRITES PAR LES DÉPUTÉ(E)S DE L'OPPOSITION**

(Article 97 RAN)

*« Que l'Assemblée nationale exige du gouvernement libéral qu'il s'engage, d'ici la fin de son mandat, à ne pas augmenter la taxe de vente et les impôts des contribuables et s'engage également à ne pas augmenter au-delà du niveau de l'inflation les taxes scolaires, les tarifs d'électricité et les tarifs de garderie »*

22/09/2014  
10/1/2014  
A

---

--	--	--	--	--	--